



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois et le 7 du mois de juin à 19 heures 30, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Membres votants : 14 (3 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, Stéphanie CISCARD, Stéphane FARGE , Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Isabelle VIRONDEAU, Ivan RICORDEL, Emmanuelle DUPUY , Dominique DEVILLERS.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Hervé BONAUD (pouvoir Ch. CARON), Pierre MACHE (pouvoir St. LARCIER) Isabelle SEGUY (pouvoir N. TARDIF) Alexandre TRONCHE

Secrétaire de séance : Stéphanie CISCARD

Date de convocation : 2 juin 2023

DELIBERATION N° 2023.35 Demande de financement DSIL-CRTE aménagement rue de la gare et de la place du jet d'eau

Monsieur le Maire rappelle que le projet d'aménagement de la rue de la gare et de la place du jet d'eau a fait l'objet d'une demande de financement dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique déposé par la communauté de communes Midi-Corrézien.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- Sollicite à la majorité l'aide de la DSIL CRTE 2023 :
- Approuve à la majorité le plan de financement qui suit :

| | |
|---|--------------|
| DEPENSES | 416 207.10 € |
| Coût des travaux | 416 207.10 € |
| RECETTES | |
| Contractualisation départementale 2023.2025 | 100 000.00 € |
| DSIL- CRTE sollicitée | 105 029.36 € |
| Autofinancement communal | 211 177.74 € |
| TOTAL | 416 207.10 € |

- Autorise le maire à signer tout document se rapportant à la demande de financement

Christophe CARON,

Maire de MEYSSAC



| | |
|--------------------|----|
| Suffrages exprimés | 14 |
| Pour | 14 |
| Contre | 0 |
| Abstentions | 0 |